

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 FEVRIER 2017

Présents - DUNIS Éric - PLOTTON Marc - MOUSSON Régis - AUBERT Maggy - JOUVE Michel - Éric RODIER - GIRAUD Nathalie - PINEL Jacqueline - MATHIEU David - JOUVE Jean Louis –
Absente : FOURNIER Béatrice
Madame Nathalie GIRAUD a été nommée secrétaire.

1. - Demande de réserve parlementaire -

Le conseil décide de réaliser des travaux de réfection et de renforcement du quai de déchargement de la bascule de Saint-Maurice pour lesquels une subvention au titre de la réserve parlementaire est attribuée. Le coût des travaux s'élève à 7970,91 € HT.

2. - Paiement des factures en investissement -

Le conseil autorise le maire à payer une facture d'investissement par une ouverture de crédit budgétaire.

3. - Vente de terrain à Orcignac -

Le Conseil décide de vendre à Mr et Mme JEZEQUEL, une parcelle de terrain à Orcignac située en bordure de leur propriété, d'une surface de 43 M2, au prix de 6 € le M2, le conseil décide aussi de procéder à la régularisation d'une deuxième parcelle de 42 M2, sur laquelle Mr et Mme JEZEQUEL avaient édifié un mur de clôture autorisé par un permis de construire en 1985. La délibération sera prise lors d'un prochain conseil municipal lorsque les numéros de ces parcelles seront enregistrés au Service du Cadastre.